



Traité Chévi'it

Michna 3 - Chapitre 5

לֹף שֶׁעֲבָרָה עֲלֵיו שְׁבִיעִית רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אֹמֵר, אִם לִקְטוּ הָעֲנִיִּים
אֶת עֲלֵיו, לִקְטוּ; וְאִם לֹא, יַעֲשֶׂה חֶשְׁבֹן עִם הָעֲנִיִּים. רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ
אֹמֵר, אִם לִקְטוּ הָעֲנִיִּים אֶת עֲלֵיו, לִקְטוּ; וְאִם לֹא, אֵין לָעֲנִיִּים
עִימוֹ חֶשְׁבֹן.

De l'ail qui a été conservé au-delà de la septième : Rabbi Eli'ézer dit : si les pauvres ont cueilli [à juste titre], sinon il faut faire le compte avec les pauvres. Rabbi Yehochoua dit : si les pauvres ont cueilli ses feuilles, c'est bien, sinon les pauvres n'ont pas de droit dessus.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions